



# **INSCRIPTIONS** **ÉCOLES MATERNELLES** **ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022**

**Les inscriptions se feront auprès du Service Education  
(bureaux situés à côté de l'école F. Mistral)  
à partir du**

**1er Mars 2021 et jusqu'au 16 Avril 2021**

*aux horaires d'ouverture habituels*

**Les familles du secteur d'équilibre venant s'inscrire seront orientées dans l'une ou l'autre des écoles maternelles en fonction des places disponibles.**

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- **Livret de Famille**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **Carnet de santé**

**Merci de respecter les consignes de sécurité en vous munissant obligatoirement d'un masque « grand public » de catégorie 1. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition.**

Il vous sera remis un dossier d'inscription ainsi qu'un certificat d'inscription qui vous indiquera dans quelle école votre enfant sera affecté.

Le jour du rendez-vous avec la Directrice de l'école où votre enfant sera affecté, n'oubliez pas le dossier dûment complété et les documents à fournir. La présence de votre enfant est **obligatoire**.

